

DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES  
ET DES COMPÉTENCES 2023-2024 DE L'UFR MATHÉMATIQUES

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE  
DU MARDI 26 SEPTEMBRE 2023,

Vu le code de l'éducation ;  
Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université  
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;  
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;  
Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;  
Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias  
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;  
Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

d'approuver les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2023-2024 en annexe des formations  
suivantes portées par l'UFR Mathématiques :

- Licence Mathématiques + LAS 3
- Licence Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - MIASHS
- Master Mathématiques
- Master Mathématiques appliquées, statistique

Membres en exercice : 43  
Votes : 27  
Pour : 27  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Le Président de l'Université  
Clermont Auvergne,**

**Mathias BERNARD**

CLASSÉ AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : CFVU UCA DELIBERATION  
2023-09-26-14

**Modalités de recours :** En application de l'article R421-1 du code de justice  
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par  
voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à  
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIÉ LE :



**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES  
ET DES COMPÉTENCES**  
**Année universitaire 2023 - 2024**

# Licence Mathématiques + LAS 3

Parcours 1 : Mathématiques et LAS 3

Parcours 2 : Pluridisciplinaire Sciences

Parcours 3 : Double licence Mathématiques-Physique

Conseil de Gestion : 12/09/23

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 26/09/2023

La Vice-Présidente  
en charge de la Formation

Françoise PEYRARD

## INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Jérôme Lemoine, [jerome.Lemoine@uca.fr](mailto:jerome.Lemoine@uca.fr)

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Mathématiques + LAS 3	Jérôme Lemoine	<a href="mailto:jerome.Lemoine@uca.fr">jerome.Lemoine@uca.fr</a>
Double licence	Jean Orloff	<a href="mailto:jean.Orloff@uca.fr">jean.Orloff@uca.fr</a>
LAS 2	Frédéric Bayart	<a href="mailto:frederic.bayart@uca.fr">frederic.bayart@uca.fr</a>
Pluridisciplinaire	Boris FUMANAL	<a href="mailto:boris.fumanal@uca.fr">boris.fumanal@uca.fr</a>

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique, [dominique.brugiere@uca.fr](mailto:dominique.brugiere@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
<b>Assiduité aux CM</b>	Pas de contrôle systématique de l'assiduité.
<b>Assiduité aux TD</b>	Pas de contrôle systématique de l'assiduité. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCCC propres à chaque UE.
<b>Assiduité aux TP</b>	Pas de contrôle systématique de l'assiduité. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCCC propres à chaque UE.
<b>Accès à la salle d'examen</b>	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
<b>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	En cas d'absence justifiée à une épreuve : <ul style="list-style-type: none"> <li>• si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place,</li> <li>• si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution.</li> </ul> Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une note de 0 sera attribuée à tout absence injustifiée à une épreuve.</li> <li>• L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).</li> </ul>

Pour les LAS 3, se référer aux Informations générales et aux Règles des examens spécifiques en annexe

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Pas de stage obligatoire		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2 - Tous les parcours				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE du S1	30	A'	
A'	Toutes les UE du S2	30	A	

Niveau 3 - Tous les parcours				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE du S1	30	A'	
A'	Toutes les UE du S2	30	A	

En cas d'absence justifiée à une épreuve :

- si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place,
- si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution.

Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée.

- Une note de 0 sera attribuée à tout absence injustifiée à une épreuve.
- L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 2 absences.

### Remarque Parcours double licence (N2 et N3)

Sauf autorisation exceptionnelle accordée par le jury, le redoublement et le dispositif d'AJAC ne sont pas possibles dans le parcours double licence décrit dans les MCCC ci-dessus. Ces deux possibilités ne sont ouvertes que pour l'une des deux licences. Au niveau N2, le parcours de double licence Mathématiques-Physique permet de valider à la fois le niveau N2 de la licence mention Mathématiques et le niveau N2 de la licence mention Physique, c'est pourquoi le nombre d'ECTS par semestre est supérieur à 30. Sauf autorisation exceptionnelle accordée par le jury, le redoublement et le dispositif d'AJAC ne sont pas possibles dans le parcours double licence décrit dans les MCCC ci-dessus. Ces deux possibilités ne sont ouvertes que pour l'une des deux licences.

## NIVEAU 2 - Parcours Mathématiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 ou 57 selon la mineure choisie

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Anglais	3				Voir Annexe MCCC LANSAD								
		Algèbre linéaire	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		Fonctions d'une variable réelle et intégrales	9		EvC EvT	50	≥ 3 1	- E	- 3h	1	E	3h	1	E	3h
		Programmation Python pour les mathématiques	3		EvC EvT	40	≥ 2 1	- TP	- 1h30	1	TP	1h30	1	TP	1h30
		Choix Mineure : 1 parmi 3	9												
		Mineure Maths en découverte (MM)	9												
		EC 1 : Autoformation en logique		0.33	EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h
		EC 2 : Approfondissement		0.67	EvC	100	≥ 2	-	-	1	O	30'	1	O	30'
		Champs classique (MP)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Electromagnétisme 1 (MP)	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Thermodynamique 1 (MP)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Système d'information et base de données (MI)	3		EvC	100	3	E+E+ projet	1h+1h30+ async	1	E	1h30	1	E	1h30
		Méthodes discrètes et logique MASS (MI)	6												
		EC : Méthodes discrètes		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC : Logique		0.5	EvC EvT	50	2 1	TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		<b>30</b>													

4	A'	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		PPP	3		EvC	100	$\geq 2$			2	M+O	10'	1	O	10'
		Arithmétique dans Z	3		EvC EvT	50	$\geq 2$ 1	- E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Algèbre euclidienne	6		EvC EvT	50	$\geq 2$ 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		Séries et équations différentielles	6		EvC EvT	50	$\geq 2$ 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		Probabilités et statistiques	9		EvC EvT	50	$\geq 2$ 1	E+TP E	- 3h	1	E	3h	1	E	3h
			<b>30</b>												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

Remarques :

**La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe**

## NIVEAU 2 - Parcours double licence Mathématiques-Physique (MP)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement			2 <sup>de</sup> chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Champ classique	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Electromagnétisme 1	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Thermodynamique 1	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Oscillations et ondes	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique expérimentale 3	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	1	TP	4h	1	E	1h30
		Algèbre linéaire	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		Fonctions d'une variable réelle et intégrales	9		EvC EvT	50	≥ 3 1	- E	- 3h	1	E	3h	1	E	3h
		Programmation Python pour les mathématiques	3		EvC EvT	40	≥ 2 1	- TP	- 1h30	1	TP	1h30	1	TP	1h30
		PPP SPI-Physique	3		EvC	100	2	E + O	10'	2	E + O	10'	1	O	10'
		Anglais	3				Voir Annexe MCCC LANSAD								
			<b>39</b>												

4	A'	Mécanique des solides	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Projet S4	3		EvC	100	≥ 2	M + O	-	2	M + O	15'	2	M + O	15'
		Electromagnétisme 2	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Optique ondulatoire/électromagnétique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Thermodynamique 2	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Relativité restreinte	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 12 : Algèbre euclidienne	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 13 : Arithmétique dans Z	3		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 14 : Séries et équations différentielles	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 15 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		36													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale      E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

**La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe**

## NIVEAU 3 et LAS 3 - Parcours Mathématiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		Groupes et applications	6		EvC	100	≥ 2			1	E	2h	1	E	2h
		Introduction à l'analyse numérique	6		EvC	100	≥ 2			1	E	2h	1	E	2h
		Analyse dans R^n	6		EvC	100	≥ 2			1	E	2h	1	E	2h
		Suites et séries de fonctions	6		EvC	100	≥ 2			1	E	2h	1	E	2h
		Choix pré-professionnalisation : 1 parmi 3	3												
		Pré-pro recherche	3		EvC	100	≥ 2			1	O	15'	1	O	15'
		Pré-pro enseignement	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Pré-pro entreprise	3		EvC	100	≥ 2	E+M+O		1	O	15'	1	O	15'
			<b>30</b>												

6	A'	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE libre	3		Selon l'UE choisie										
		Anneaux et applications	6		EvC	100	$\geq 2$			1	E	2h	1	E	2h
		Choix combinaison : C1 (Ens) ou C2 (Rech)	12												
		Compléments d'analyse et de géométrie (C1)	6		EvC	100	$\geq 2$			1	E	2h	1	E	2h
		Géométrie affine (C1)	6		EvC	100	$\geq 2$			1	E	2h	1	E	2h
		Intégrale de Lebesgue et espaces de Hilbert (C2)	6		EvC	100	$\geq 2$			1	E	2h	1	E	2h
		Analyse complexe (C2)	6		EvC	100	$\geq 2$			1	E	2h	1	E	2h
		Choix UE : 1 parmi 2	6												
		Topologie et espaces vectoriels normés	6		EvC	100	$\geq 2$			1	E	2h	1	E	2h
		Statistiques mathématiques	6		EvC	100	$\geq 2$	E+TP		1	E	2h	1	E	2h
			<b>30</b>												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

## NIVEAU 3 - Parcours double licence Mathématiques-Physique (MP)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

60 crédits

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement			2 <sup>nde</sup> chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	Mécanique des fluides	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		Thermodynamique 3	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		Mécanique quantique	6													
		EC 1 : Mécanique quantique 1		0.5	EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		EC 2 : Mécanique quantique 2		0.5	EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Physique analytique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		UE 6 : Anglais	3			Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE 3 : Analyse dans $\mathbb{R}^n$	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h	
		UE 4 : Groupes et applications	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h	
		UE 5 : Suites et séries de fonctions	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h	
			<b>36</b>													

6	A'	Physique subatomique	3		EvC	100	$\geq 2$	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique du solide	3		EvC	100	$\geq 2$	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Astrophysique	3		EvC	100	$\geq 2$	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique statistique	3		EvC	100	$\geq 2$	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique quantique atomistique	3		EvC	100	$\geq 2$	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		IMAPP1 : Elements of elementary particle physics	3		EvT	0	1	E	3h				1	E	3h
		UE 9b : Intégrale de Lebesgue et espaces de Hilbert	6		EvC	100	$\geq 2$	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		UE 10b : Anneaux et applications (M)	6		EvC	100	$\geq 2$	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		UE 10b' : Topologie des espaces vectoriels normés (M)	6		EvC	100	$\geq 2$	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		UE 11 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		<b>39</b>													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

## NIVEAU 3 et LAS 3 - Parcours Pluridisciplinaire

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **60 crédits**

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		Pré-pro enseignement	3		EvT	-	1	E	1h30				1	E	1h30
		Groupes et applications	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Introduction à l'analyse numérique	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Mathématiques pluridisciplinaires 1	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Sciences expérimentales 1	6												
		EC 1 : Géologie		0.4	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 2 : Physique		0.6	EvC EvT	-	2 1	TP O	- 15'	1	O	15'	1	O	15'
		Français pluridisciplinaire 1	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
			<b>30</b>												

6	B	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE libre	3		Selon l'UE choisie										
		Anneaux et applications	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Géométrie affine	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Mathématiques pluridisciplinaires 2	3		EvC	100	≥ 2	E		1	E	1h30	1	E	1h30
		Français pluridisciplinaire 2	3		EvC EvT	50	2 1	E+A E	1h30 2h	1	E	2h	1	E	2h
		Sciences expérimentales 2	6												
		EC 1 : Chimie		0.4	EvC EvT	50 50	2 1	TP E	- 45'	2 1	TP E	- 45'	1	E	45'
		EC 2 : Biologie		0.6	EvC EvT	50 50	2 1	A+TP E	- 45'	1	E	45'	1	E	45'
				<b>30</b>											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale      E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

## INFORMATIONS GENERALES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2 – LAS-R 3

### ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS – REGIME SPECIAL D'ÉTUDES – ABSENCES AUX EVALUATIONS

#### ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées. Aucun étudiant ne sera déclaré défaillant pour des absences justifiées.

**UE SANTE/READAPTATION** : la présence est obligatoire en TD et en TP.

**UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION** : les règles d'assiduité s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

#### REGIME SPECIAL D'ÉTUDES (RSE)

Aucun aménagement d'examen n'est possible en PASS et Portail Réadaptation, à l'exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d'études sont possibles tels que le choix d'un groupe de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant.

#### ACCES A LA SALLE D'EXAMEN

**UE SANTE/READAPTATION** : aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

**UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION** : les règles d'accès à la salle d'examen s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

## **ABSENCES AUX EVALUATIONS**

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé ou paramédicales, le "Règlement des examens du PASS et du Portail Réadaptation" devra être appliqué.

### **Les évaluations continues**

Elles peuvent être annoncées préalablement ou pas.

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées.

Une absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. En cas d'absence à cette épreuve, la note zéro comptant dans la moyenne sera donnée.

Les justificatifs d'absence devront être communiqués dans les 48 heures suivant la séance d'enseignement. Les certificats médicaux motivant l'absence d'un étudiant à une épreuve d'évaluation continue devront être rédigés par un médecin n'ayant aucun lien familial avec l'étudiant concerné.

Une absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue conduira à un zéro comptant dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées (à partir de la 3<sup>ème</sup> absence) à des épreuves d'évaluation continue pour l'ensemble des UE au cours d'un semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant ».

### **Les évaluations terminales (hors UE de préparation à l'oral)**

Une absence à une épreuve d'évaluation terminale conduira à un zéro comptant dans la moyenne ce qui permettra tout de même au candidat de concourir à l'accès aux études de santé s'il remplit les conditions de recevabilité.

### **UE de préparation à l'oral**

L'UE de préparation à l'oral se validant par le rendu d'un écrit sur l'ENT, tout manquement à cette obligation conduira à la défaillance en évaluation initiale.

## REGLEMENT DES EXAMENS DES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2 – LAS-R 3

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves comptant pour l'accès aux études de santé ou paramédicales.

### EVALUATIONS DES UE DISCIPLINAIRES DES LAS ET LAS-READAPTATION

Les règles d'examen des évaluations terminales ou continues s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence.

### EVALUATIONS TERMINALES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

#### ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les étudiants devront être présents devant la salle d'examen à l'heure indiquée sur les convocations.
- Les étudiants ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, **l'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**

- L'étudiant n'a, sur sa table, **ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable, ni autre document personnel**. Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont **la mention doit figurer sur les convocations et sur les sujets distribués**. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice).  
L'université ne fournira pas de calculatrice. En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques **autorisées**, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).
- La **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant\*) **est effectuée sur table** :  
\*La **pièce d'identité avec photo est OBLIGATOIRE** : sans ce document, **l'étudiant ne pourra pas être autorisé à composer**. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité : après avoir vérifié l'identité et la concordance avec le n° de table, **le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel**.

Le numéro de table peut être différent à chaque épreuve.

## DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté**. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. **Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie**.
- **Les sujets ne pourront être manipulés que sur l'indication des surveillants**, une fois que tous les sujets auront été distribués. Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, **l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants**. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.

- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

#### FIN DE L'ÉPREUVE :

- **La durée d'un examen doit être strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- **Lors du ramassage des copies sur table**, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

**Un procès-verbal d'épreuve** est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

#### FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle** a **toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

## EVALUATIONS CONTINUES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

### ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les évaluations continues ne nécessitent pas obligatoirement une convocation ou l'anonymisation des copies.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- **L'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**
- L'université ne fournira pas de calculatrice.
- Une **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant\*\*) **est possible.**  
**Le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel.**

### DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté.** Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de la distribution des sujets.
- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

#### FIN DE L'ÉPREUVE :

- La durée d'un examen doit être strictement respectée et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- Lors du ramassage des copies sur table, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.

Un **procès-verbal d'épreuve** est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle. Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

#### FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.

- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

*(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants, dès à présent, avant les épreuves et affichées à proximité immédiate des salles d'examens).*

## ETUDIANTS INTERNATIONAUX

### ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en Licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

#### 1<sup>ER</sup> NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2<sup>nd</sup>e chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

#### 2<sup>EME</sup> NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2<sup>nd</sup>e chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

#### 3<sup>EME</sup> NIVEAU DE LICENCE

Les maquettes restent inchangées pour les étudiants internationaux aux semestres 5 et 6.

Il est cependant conseillé aux étudiants internationaux de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6.



Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires du Développement Durable. La validation du module permet d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

### 1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux du Développement Durable
- Aborder les notions de développement durable dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

### 2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h : 18h Tronc commun + 6h Thématiques Instituts**
- Validation du module par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention de 80 % de réussite.

### 3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4-Modalités d'évaluation 2023-2024 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études	Obtention de l'open badge
Licence	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « AJAC en attente de validation du module DD »	Si validé, obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable
LAS et LAS-R	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	La non -validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales.  Si non validé, « AJAC en attente de validation du module DD »	
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le Module DD en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			



**SCLV - SERVICE COMMUN  
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ  
Clermont Auvergne

## **MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES**

**Année universitaire 2023 - 2024**

# **LAN SAD - Langues pour étudiants Spécialistes d'Autres Disciplines**

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 12/09/2023

La Vice-Présidente  
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Peyrard', written over a light blue horizontal line.

Françoise PEYRARD

# INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	<p><b>LCC/LCSH:</b>                      N1: Lynsey GIROIRE                      N2: Alison JOHNSTONE                      N3 Rose-Marie Farwell</p> <p><b>PSSSE:</b>                      N1 Lynsey Giroire                      N2/N3 Fabienne DAUVERGNE</p> <p><b>STAPS :</b>                      Morganne SHELFORD</p> <p><b>SCIENCES:</b>                      N1 Stéphanie MICHEL</p>	<p>lynsey.giroire@uca.fr                      alison.johnstone@uca.fr                      rosemary.farwell@uca.fr                      lynsey.giroire@uca.fr                      fabienne.dauvergne@uca.fr                      morganne.shelford@uca.fr                      stephanie.michel@uca.fr                      fabienne.dauvergne@uca.fr</p>
Autres langues	<p>Allemand : Mme Stefanie CEELEN                      Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ                      Italien : M. Claudio CHIANCONE                      Néerlandais :                      Portugais : M. Ailton SOBRINHO                      Polonais : M. Piotr ROSOL                      Russe : Olga SHCHETINKOVA</p>	<p>stefanie.ceelen@uca.fr                      rocio.prado@uca.fr                      claudio.chiancone@uca.fr                      ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr                      piotr.rosol@uca.fr                      olga.shchetinkova@uca.fr</p>

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
<b>Assiduité aux CM</b>	
<b>Assiduité aux TD</b>	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
<b>Assiduité aux TP</b>	
<b>Accès à la salle d'examen</b>	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
<b>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
<b>La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

## LICENCE NIVEAU 1/2/3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **3 crédits**

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
<b>1</b>	<b>UE LANSAD ( 1 choix selon la Mention)</b>	<b>3</b>												
	<b>LANSAD Autres langues LCC/ LCSH</b>													
	LANSAD Allemand		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Italien		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
	LANSAD Espagnol		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Néerlandais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Portugais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Polonais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Russe		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E et/ou O	1h/15 min
	<b>LANSAD Anglais STAPS</b>													
	N2 S3		1	EvC	100%	4	O + E		4	E + O	1h/ 15 min	4	E ou O	1h/10min
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	2	E ou O	1h/10 min
	<b>LANSAD Anglais SCIENCES</b>													
	N1 S1 LAS		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 5min	2	E + O	45min/ 5min
	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 10min	2	E + O	45min/ 10 min
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	60 min/ 10min	2	E + O	60min/ 10 min
	<b>LANSAD Anglais LCC/LCSH</b>													
N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h	

N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	O	10min	1	O	10 min
<b>LANSAD LCC/LCSH EAD</b>													
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
<b>LANSAD Anglais PSSSE</b>													
N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	O	15 min	1	E	1h
<b>LANSAD Anglais PSSSE EAD</b>													
N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
N3 S5 EAD		1	EvT		1	O	10 min				1	O	10min
<b>UE LANSAD ( 1 choix selon la Mention)</b>	<b>3</b>												
<b>LANSAD Autres Langues LCC/ LCSH</b>													
LANSAD Allemand		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Italien		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
LANSAD Espagnol		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Néerlandais		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Portugais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Polonais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Russe		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1 ou 2	E et/ou O	1h/ 15 min
<b>LANSAD Anglais STAPS</b>													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min
N2 S4		1	EvC		2	O + E		2	E + O	10 min	2	E + O	8 à 10 min
N3 S6		1	EvC		4	O + E		4	E + O	10 min	4	E + O	5 à 15 min
<b>LANSAD Anglais SCIENCES</b>													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5min	2	E + O	1h + 5min

2	N2 S4		1	EvC		2	O		2	O + A	10min	2	A + O	10min	
	N3 S6		1	EvC		2	O + E		2	O + A*	10min	2	A*+O	10min	
	<b>LANSAD Anglais LCC/LCSH</b>														
	N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/ 5 min	2	E + O	45 min/ 5 min	
	N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min	
	N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min	
	<b>LANSAD LCC/LCSH EAD</b>														
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N1 S2 EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min					2	E + O	45 min/ 15 min
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S4 EAD		1	EvT		2	E + A	1h					1	E	1h
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S6 EAD		1	EvT		2	E + A	1h					1	E	1h
	LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E	1h					1	E	1h
	LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E	1h					1	O	10 min
	LANSAD Portugais EAD		1	EvT		1	E	1h					1	E	1h
	<b>LANSAD Anglais PSSSE</b>														
	N1 S2		1	EvC		2	O + E			2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min
N2 S4		1	EvC		2	O + A			1	O	15 min	1	O	15 min	
N3 S6		1	EvC		2	O + A			1	O	15 min	1	O	15 min	
<b>LANSAD Anglais PSSSE EAD</b>															
N1 S2 EAD		1	EvT		1	E	1h					1	E	1h	
N2 S4 EAD		1	EvT		1	E	1h					1	E	1h	
N3 S6 EAD		1	EvT		1	O	10min					1	O	10min	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale      E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

**En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.**

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

A\* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



**UFR MATHÉMATIQUES**  
Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES  
ET DES COMPÉTENCES**

**Année universitaire 2023 - 2024**

**Licence Mathématiques et informatiques  
appliqués aux sciences humaines et  
sociales**

Parcours : Mathématiques Appliquées aux Sciences Sociales

Parcours : Pluridisciplinaire Sciences

Conseil de Gestion : avis favorable le 12/09/23

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 26/09/2023

La Vice-Présidente  
en charge de la Formation

Françoise PEYRARD

## INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Kamal Boussaf**, [kamal.Boussaf@uca.fr](mailto:kamal.Boussaf@uca.fr)

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
MAAS	Kamal Boussaf	<a href="mailto:Kamal.boussaf@uca.fr">Kamal.boussaf@uca.fr</a>
Pluridisciplinaire	Aurélie Gousset	<a href="mailto:aurelie.Gousset@uca.fr">aurelie.Gousset@uca.fr</a>

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique, [dominique.brugière@uca.fr](mailto:dominique.brugière@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
<b>Assiduité aux CM</b>	Pas de contrôle systématique de l'assiduité.
<b>Assiduité aux TD</b>	Pas de contrôle systématique de l'assiduité. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCCC propres à chaque UE.
<b>Assiduité aux TP</b>	Pas de contrôle systématique de l'assiduité. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCCC propres à chaque UE.
<b>Accès à la salle d'examen</b>	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
<b>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	En cas d'absence justifiée à une épreuve : <ul style="list-style-type: none"> <li>• si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place,</li> <li>• si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution.</li> </ul> Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une note de 0 sera attribuée à tout absence injustifiée à une épreuve.</li> <li>• L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE à partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).</li> </ul>

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Pas de stage obligatoire		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : Erwan SAINT-LOUBERT-BIE

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2 - Tous parcours				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE du S1	30	A'	
A'	Toutes les UE du S2	30	A	

Niveau 3 - Tous parcours				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE du S1	30	A'	
A'	Toutes les UE du S2	30	A	

## NIVEAU 2 - Parcours Mathématiques appliquées aux sciences sociales

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

54 ou 57 en fonction de la mineure choisie

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		Economie, Comptabilité	9												
		EC 1 : Macro, micro-économie		0.5	EvC	100	A'	E+M	-	1	E	2h	1	E	2h
		EC 2 : Comptabilité de gestion		0.5	EvC	100	A	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Méthodes pratiques d'analyse 1	6		EvC	100	≥ 2	E+A	-	1	E	2h	1	E	2h
		Systèmes d'Information et bases de données	3		EvC	100	3	2E+Projet	1h, 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Choix mineure : 1 parmi 2 (MMD ou MI)	9												
		Algèbre linéaire (MMD)	6		EvC	100	≥ 2	E+A	-	1	E	2h	1	E	2h
		Programmation Python pour les mathématiques (MMD)	3		EvC EvT	40	≥ 2 1	- TP	- 1h30	1	TP	1h30	1	TP	1h30
		Application en ingénierie et programmation numérique (MI)	3		EvC	100	3	E+TP		1	E	1h30	1	E	1h30
		Méthodes discrètes et logique MASS (MI)	6												
		EC : Méthodes discrètes		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC : Logique		0.5	EvC EvT	50	2 1	TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		<b>30</b>													

4	A'	Anglais	3			Voir Annexe MCCC LANSAD								10+10'	
		PPP	3		EvC	100	≥ 2	-	-	2	M+O	10'	1	O	10'
		Comptabilité approfondie	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h	1	E	1h
		Mathématiques financières	3		EvC	100	≥ 2	(E ou A) +M	-	1	E ou A	1h	1	E	1h
		Méthodes pratiques d'analyse 2	6		EvC	100	≥ 2	E+A	-	1	E	2h	1	E	2h
		Probabilités et statistiques	9		EvC EvT	50	≥ 2 1	E+TP E	- 3h	1	E	3h	1	E	3h
		Technologie du Web côté client	3		EvC	100	6	E+TP+M		1	E	1h30	1	E	1h30
			<b>30</b>												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

**REMARQUES :**

Nature de l'épreuve "Autre" : Devoir maison, dossier de recherche, participation au cours et aux TD.

**La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe**

## NIVEAU 3 - Parcours Mathématiques appliquées aux sciences sociales

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 48 ou 51 en fonction du choix de pré-pro (hors UE libre)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

A'

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>de</sup> chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		Compléments mathématiques et probabilités avancées	9		EvC	100	≥3	E	≥1h	1	E	3h	1	E	3h
		Communication internationale	3		EvC	100	A'	E+A		1	E	1h	1	E	1h
		Modélisation des phénomènes économiques	3		EvC	100	A	Ev		1	E	2h	1	E	2h
		Langage XML	3		EvC	100	2	TP+E		1	E	1h30	1	E	1h30
		Econométrie	6		EvT	100	1	E	2h				1	E	1h
		Choix UE pré-professionnalisation : 1 parmi 3	3												
		Pré-pro recherche	3		EvC	100	≥ 2	A+O	-	1	O	15'	1	O	15'
		Pré-pro enseignement	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Pré-pro entreprise	3		EvC	100	≥ 2	E+M+O		1	O	15'	1	O	15'
		<b>30</b>													

6	A'	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE libre	3		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		Marchés financiers	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	2h	1	E	2h
		Modélisation économique approfondie	6		EvC	100	≥ 2	E+A	-	1	E	2h	1	E	2h
		Marketing analytique	3		EvC	100	≥ 2	E+A	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Statistiques mathématiques	6		EvC	100	≥ 2	E+TP	-	1	E	2h	1	E	2h
		Méthodes statistiques	3		EvC	100	≥ 2	E+TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Finance de l'entreprise	3		EvC	100	≥ 2	E		1	E	1h30	1	E	1h30
		<b>30</b>													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale      E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

**REMARQUES :**

Nature de l'épreuve "Autre" : Devoir maison, dossier de recherche, participation au cours et aux TD.

## NIVEAU 3 - Parcours Pluridisciplinaire

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45 crédits (hors UE libre)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		Pré-pro enseignement	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Compléments mathématiques et probabilités avancées	9		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	1	E	3h	1	E	3h
		Communication internationale	3		EvC	100	≥ 2	E+A	-	1	E	1h	1	E	1h
		Mathématiques pluridisciplinaires 1	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Sciences expérimentales pluridisciplinaires 1	6												
		EC 1 : Géologie		0.4	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 2 : Physique		0.6	EvC EvT	30	2 1	TP O	15'	1	O	15'	1	O	15'
		Langue française	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
			<b>30</b>												

6	A'	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE libre	3		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		Marchés financiers	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	2	1	E	2h
		Statistiques mathématiques	6		EvC	100	≥ 2	E+TP	-	1	E	2h	1	E	2h
		Méthodes statistiques	3		EvC	100	≥ 2	E+TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Mathématiques pluridisciplinaires 2	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Français pluridisciplinaire	3		EvC EvT	50	2 1	E+A E	1h30 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 16 : Sciences expérimentales pluridisciplinaires 2	6												
		EC1 : Chimie		0.4	EvC EvT	50	2 1	TP E	- 45'	2 1	TP E	- 45'	1	E	45'
		EC2 : Biologie		0.6	EvC EvT	50	2 1	A+TP E	- 45'	1	E	- 45'	1	E	45'
			<b>30</b>												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale      E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

**REMARQUES :**

Nature de l'épreuve "Autre" : Devoir maison, dossier de recherche, participation au cours et aux TD.

## ETUDIANTS INTERNATIONAUX

### ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en Licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

#### 1<sup>ER</sup> NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2<sup>nd</sup>e chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

#### 2<sup>EME</sup> NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2<sup>nd</sup>e chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

#### 3<sup>EME</sup> NIVEAU DE LICENCE

Les maquettes restent inchangées pour les étudiants internationaux aux semestres 5 et 6.

Il est cependant conseillé aux étudiants internationaux de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6.



Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires du Développement Durable. La validation du module permet d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

### 1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux du Développement Durable
- Aborder les notions de développement durable dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

### 2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h : 18h Tronc commun + 6h Thématiques Instituts**
- Validation du module par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention de 80 % de réussite.

### 3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4-Modalités d'évaluation 2023-2024 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études	Obtention de l'open badge
Licence	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « AJAC en attente de validation du module DD »	Si validé, obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable
LAS et LAS-R	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	La non -validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales.  Si non validé, « AJAC en attente de validation du module DD »	
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le Module DD en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			



**SCLV - SERVICE COMMUN  
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ  
Clermont Auvergne

## **MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES**

**Année universitaire 2023 - 2024**

# **LANPAD - Langues pour étudiants Spécialistes d'Autres Disciplines**

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 12/09/2023

La Vice-Présidente  
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Peyrard', with a long horizontal stroke extending to the right.

Françoise PEYRARD

# INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	<p><b>LCC/LCSH:</b>                      N1: Lynsey GIROIRE                      N2: Alison JOHNSTONE                      N3 Rose-Marie Farwell</p> <p><b>PSSSE:</b>                      N1 Lynsey Giroire                      N2/N3 Fabienne DAUVERGNE</p> <p><b>STAPS :</b>                      Morganne SHELFORD</p> <p><b>SCIENCES:</b>                      N1 Stéphanie MICHEL</p>	<p>lynsey.giroire@uca.fr                      alison.johnstone@uca.fr                      rosemary.farwell@uca.fr                      lynsey.giroire@uca.fr                      fabienne.dauvergne@uca.fr                      morganne.shelford@uca.fr                      stephanie.michel@uca.fr                      fabienne.dauvergne@uca.fr</p>
Autres langues	<p>Allemand : Mme Stefanie CEELEN                      Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ                      Italien : M. Claudio CHIANCONE                      Néerlandais :                      Portugais : M. Ailton SOBRINHO                      Polonais : M. Piotr ROSOL                      Russe : Olga SHCHETINKOVA</p>	<p>stefanie.ceelen@uca.fr                      rocio.prado@uca.fr                      claudio.chiancone@uca.fr                      ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr                      piotr.rosol@uca.fr                      olga.shchetinkova@uca.fr</p>

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
<b>Assiduité aux CM</b>	
<b>Assiduité aux TD</b>	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
<b>Assiduité aux TP</b>	
<b>Accès à la salle d'examen</b>	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
<b>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
<b>La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

## LICENCE NIVEAU 1/2/3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **3 crédits**

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
<b>1</b>	<b>UE LANSAD ( 1 choix selon la Mention)</b>	<b>3</b>												
	<b>LANSAD Autres langues LCC/ LCSH</b>													
	LANSAD Allemand		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Italien		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
	LANSAD Espagnol		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Néerlandais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Portugais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Polonais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Russe		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E et/ou O	1h/15 min
	<b>LANSAD Anglais STAPS</b>													
	N2 S3		1	EvC	100%	4	O + E		4	E + O	1h/ 15 min	4	E ou O	1h/10min
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	2	E ou O	1h/10 min
	<b>LANSAD Anglais SCIENCES</b>													
	N1 S1 LAS		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 5min	2	E + O	45min/ 5min
	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 10min	2	E + O	45min/ 10 min
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	60 min/ 10min	2	E + O	60min/ 10 min
	<b>LANSAD Anglais LCC/LCSH</b>													
N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h	

N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	O	10min	1	O	10 min
<b>LANSAD LCC/LCSH EAD</b>													
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
<b>LANSAD Anglais PSSSE</b>													
N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	O	15 min	1	E	1h
<b>LANSAD Anglais PSSSE EAD</b>													
N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
N3 S5 EAD		1	EvT		1	O	10 min				1	O	10min
<b>UE LANSAD ( 1 choix selon la Mention)</b>	<b>3</b>												
<b>LANSAD Autres Langues LCC/ LCSH</b>													
LANSAD Allemand		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Italien		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
LANSAD Espagnol		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Néerlandais		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Portugais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Polonais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Russe		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1 ou 2	E et/ou O	1h/ 15 min
<b>LANSAD Anglais STAPS</b>													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min
N2 S4		1	EvC		2	O + E		2	E + O	10 min	2	E + O	8 à 10 min
N3 S6		1	EvC		4	O + E		4	E + O	10 min	4	E + O	5 à 15 min
<b>LANSAD Anglais SCIENCES</b>													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5min	2	E + O	1h + 5min

2	N2 S4		1	EvC		2	O		2	O + A	10min	2	A + O	10min	
	N3 S6		1	EvC		2	O + E		2	O + A*	10min	2	A*+O	10min	
	<b>LANSAD Anglais LCC/LCSH</b>														
	N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/ 5 min	2	E + O	45 min/ 5 min	
	N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min	
	N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min	
	<b>LANSAD LCC/LCSH EAD</b>														
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N1 S2 EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min					2	E + O	45 min/ 15 min
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S4 EAD		1	EvT		2	E + A	1h					1	E	1h
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S6 EAD		1	EvT		2	E + A	1h					1	E	1h
	LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E	1h					1	E	1h
	LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E	1h					1	O	10 min
	LANSAD Portugais EAD		1	EvT		1	E	1h					1	E	1h
	<b>LANSAD Anglais PSSSE</b>														
	N1 S2		1	EvC		2	O + E			2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min
	N2 S4		1	EvC		2	O + A			1	O	15 min	1	O	15 min
	N3 S6		1	EvC		2	O + A			1	O	15 min	1	O	15 min
	<b>LANSAD Anglais PSSSE EAD</b>														
	N1 S2 EAD		1	EvT		1	E	1h					1	E	1h
	N2 S4 EAD		1	EvT		1	E	1h					1	E	1h
N3 S6 EAD		1	EvT		1	O	10min					1	O	10min	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale      E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

**En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.**

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

A\* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



**UFR MATHÉMATIQUES**  
Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES  
ET DES COMPÉTENCES**  
**Année universitaire 2023 - 2024**

**Master Mathématiques appliquées,  
Statistiques**

Parcours : Statistiques et Traitement des Données (STD)

Conseil de Gestion : 12/09/23

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 26/09/2023

La Vice-Présidente  
en charge de la Formation

Françoise PEYRARD

## INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Nourddine Azzaoui**, [nourddine.Azzaoui@uca.fr](mailto:nourddine.Azzaoui@uca.fr)

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Statistique et Traitement des Données (STD)	Nourddine Azzaoui	<a href="mailto:nourddine.Azzaoui@uca.fr">nourddine.Azzaoui@uca.fr</a>

Contact en scolarité : Dominique Brugière : [dominique.Brugiere@uca.fr](mailto:dominique.Brugiere@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
<b>Assiduité aux CM</b>	Pas de contrôle systématique de l'assiduité.
<b>Assiduité aux TD</b>	Pas de contrôle systématique de l'assiduité. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCCC propres à chaque UE.
<b>Assiduité aux TP</b>	Pas de contrôle systématique de l'assiduité. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCCC propres à chaque UE.
<b>Accès à la salle d'examen</b>	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
<b>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si le nombre d'évaluations d'une UE est égale à 2, une épreuve de substitution sera proposée à tout étudiant ayant une absence justifiée lors d'une évaluation.</li> <li>- Une note de 0 sera attribuée à tout étudiant absent injustifié à une épreuve.</li> <li>- L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).</li> </ul>

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
Stage en M1	3 à 5 mois	Avril /Aout
Stage en M2	5 à 6 mois	Mars /Septembre

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.  
Une réduction, d'un mois, de la durée minimale du stage peut être accordée de manière dérogatoire.  
Référent stage pour la formation : Nourddine Azzaoui

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Dans chacune des deux années, l'UE stage est non compensable et ne compensent pas les autres UE

Master 1				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE du S1	30	A'	B'
A'	Toutes les UE du S2 sauf l'UE Stage	21	A	B'
B'	UE Stage	9		A/A'

Master 2				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE du S3	30	A'	B'
A'	Toutes les UE du S4 sauf l'UE Stage en entreprise	12	A	B'
B'	UE Stage en entreprise	18		A/A'

## MASTER 1 - Parcours Traitement des données

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 51 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	Anglais	3		EvC	100	≥ 2				1	E	2h	1	O	20'
		Calcul des probabilités	3		EvC	100	≥ 2				≥ 1	E	1h30	1	E	1h30
		Statistiques, estimations et tests	6													
		EC1 : Statistiques , estimations		0.5	EvC	100	≥ 2				1	E	1h	1	E	1h
		EC2 : Statistiques, tests		0.5	EvC	100	≥ 2				1	E	1h	1	E	1h
		Algorithmes stochastiques	3		EvC	100	≥ 2				1	E	1h30	1	E	1h30
		Logiciels de data-science	6													
		EC 1 : Logiciels de statistiques SAS et VBA		0.5	EvC	100	≥ 2				1	TP	1h30	1	TP	1h30
		EC 2 : Logiciels R et Python		0.5	EvC	100	≥ 2				1	TP	1h30	1	TP	1h30
		Introduction à l'analyse des données	3		EvC	100	≥ 2				1	TP	1h30	1	TP	1h30
		Communication	3		EvC	100	≥ 2				1	E	1h	1	E ou O	1h/20'
		Bases de données	3		EvC	100	≥ 2				1	E	1h30	1	E	1h30
			<b>30</b>													

2	A'	Régression et Modélisation	6		EvC	100	≥ 2			1	E	2h	1	E	2h
		Recherche opérationnelle	3		EvC	100	≥ 2			1	E	1h30	1	E	1h30
		Gestion Financière Marketing	3		EvC	100	≥ 2			1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Projets Transverses	3		EvC	100	≥ 2			2	M+S	20'	1	S	20'
		Analyse de données	3		EvC	100	≥ 2			1	TP	1h30	1	TP	1h30
		Entrepôt de données	3		EvC	100	≥ 2			1	E	2h	1	E	2h
	B'	Stage	9		EvT	0	2	M+S	45'				2	M+S	45'
		<b>30</b>													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation term E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

## MASTER 2 - Parcours Traitement des données

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 42 crédits  
 Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Anglais	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	O	20'
		Complément d'analyse de données avancées	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	TP	1h30
		Méthodes de prévision de données temporelles	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Machine learning et data-mining	6												
		EC1 : Datamining		0.5	EvC	100	≥ 2	-	-	1	TP	45'	1	TP	45'
		EC2 : Introduction au deep learning		0.5	EvC	100	≥ 2	-	-	1	TP	45'	1	TP	45'
		Projets entreprises	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	S	1h30	1	S	1h30
		Statistiques bayésiennes et analyse de survie	6												
		EC1 : Statistiques bayésiennes		0.5	EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	45'	1	E	45'
		EC2 : Analyse de survie		0.5	EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	45'	1	E	45'
		Introduction à l'intelligence artificielle *	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	TP	1h30	1	TP	1h30
				<b>30</b>											

4	A'	Logiciels avancés	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	TP	1h30	1	TP	1h30
		Insertion professionnelle	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	S	20'	1	S	20'
		Calculs et modélisations stochastiques appliquées	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	B'	Stage en entreprise	18		EvT	100	2	M+S	45'					M+S	45'
			<b>30</b>												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale                      E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre  
*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

\* UE d'initiation à la recherche (Introduction à l'intelligence artificielle)



**SCLV - SERVICE COMMUN  
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ  
Clermont Auvergne

## **MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES**

**Année universitaire 2023 - 2024**

# **LAN SAD - Langues pour étudiants Spécialistes d'Autres Disciplines**

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 12/09/2023

La Vice-Présidente  
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Peyrard', written over a light blue horizontal line.

Françoise PEYRARD

# INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	<p><b>LCC/LCSH:</b>                      N1: Lynsey GIROIRE                      N2: Alison JOHNSTONE                      N3 Rose-Marie Farwell</p> <p><b>PSSSE:</b>                      N1 Lynsey Giroire                      N2/N3 Fabienne DAUVERGNE</p> <p><b>STAPS :</b>                      Morganne SHELFORD</p> <p><b>SCIENCES:</b>                      N1 Stéphanie MICHEL</p>	<p>lynsey.giroire@uca.fr                      alison.johnstone@uca.fr                      rosemary.farwell@uca.fr                      lynsey.giroire@uca.fr                      fabienne.dauvergne@uca.fr                      morganne.shelford@uca.fr                      stephanie.michel@uca.fr                      fabienne.dauvergne@uca.fr</p>
Autres langues	<p>Allemand : Mme Stefanie CEELEN                      Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ                      Italien : M. Claudio CHIANCONE                      Néerlandais :                      Portugais : M. Ailton SOBRINHO                      Polonais : M. Piotr ROSOL                      Russe : Olga SHCHETINKOVA</p>	<p>stefanie.ceelen@uca.fr                      rocio.prado@uca.fr                      claudio.chiancone@uca.fr                      ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr                      piotr.rosol@uca.fr                      olga.shchetinkova@uca.fr</p>

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
<b>Assiduité aux CM</b>	
<b>Assiduité aux TD</b>	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
<b>Assiduité aux TP</b>	
<b>Accès à la salle d'examen</b>	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
<b>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
<b>La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

## Master 1/2 LANSAD SCIENCES

		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance			
			Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
<b>MASTER 1 - UE Anglais 3 crédits</b>													
<b>Semestre 1 ou 2</b>	<b>EUPI</b>												
	Ingénierie nucléaire		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Qualité, hygiène, sécurité		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	<b>UFR BIOLOGIE</b>												
	Microbiologie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	<b>UFR MATHÉMATIQUES</b>												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	<b>UFR CHIMIE</b>												
	Chimie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20

MASTER 2 - UE Anglais 3 crédits													
Semestre 1 ou 2	EUPI												
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Ingénierie Nucléaire		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Perception artificielle et robotique</i>		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Mécatronique</i>		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Industrie 4.0</i>		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	<b>Graduate track</b> : Automatique, robotique <i>parcours PAR</i> et Informatique <i>parcours ICS</i>		EvC		≥ 2	M + O		pas de RSE			≥ 2	M + O	0h20
	Traitement du signal et des images		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR MATHÉMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
UFR BIOLOGIE													
Gestion de l'environnement		EvC		2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20	
Microbiologie		EvC		2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20	

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

A\* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



**UFR MATHÉMATIQUES**  
Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES  
ET DES COMPÉTENCES  
Année universitaire 2023 - 2024**

# Master Mathématiques

Conseil de Gestion : 12/09/2023  
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire: 26/09/2023

La Vice-Présidente  
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', with a long horizontal stroke extending to the right.

Françoise PEYRARD

## INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Hacène Djellout

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Master Mathématiques	Hacène Djellout	<a href="mailto:Hacene.Djellout@uca.fr">Hacene.Djellout@uca.fr</a>

Contact en scolarité : Dominique Brugière : [Dominique.Brugiere@uca.fr](mailto:Dominique.Brugiere@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
<b>Assiduité aux CM</b>	Pas de contrôle systématique de l'assiduité.
<b>Assiduité aux TD</b>	Pas de contrôle systématique de l'assiduité. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCCC propres à chaque UE.
<b>Assiduité aux TP</b>	Pas de contrôle systématique de l'assiduité. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCCC propres à chaque UE.
<b>Accès à la salle d'examen</b>	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
<b>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si le nombre d'évaluations d'une UE est égale à 2, une épreuve de substitution sera proposée à tout étudiant ayant une absence justifiée lors d'une évaluation.</li> <li>- Une note de 0 sera attribuée à tout étudiant absent injustifié à une épreuve.</li> <li>- L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).</li> </ul>

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
Stage optionnel en M1 dans le milieu scolaire	deux fois une semaine	Avril-Mai
Stage en M2	4 à 5 mois	Février /Juillet

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022.

Référent stage pour la formation : Hacène Djellout

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Mathématiques				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE du S1	30	A'	
A'	Toutes les UE du S2	30	A	

Master 2 - Mathématiques				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE du S3	30	A'	B'
A'	Toutes les UE du S4 sauf l'UE Stage	18	A	B'
B'	UE Stage	12		A et A'

**L'UE stage de M2 (S4 12 ECTS) est non compensable et ne compense pas les autres UE**

## MASTER 1 Mathématiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

54 crédits

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance				
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
1	A	Anglais	3		EvC	100	≥ 2	-	-	-	1	O	20'	1	O	20'
		Intégration, probabilités et analyse de Fourier	9		EvC	100	≥ 3	-	-	-	1	E	3h	1	E	3h
		Topologie	6		EvC	100	≥ 2	-	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Équations différentielles	3		EvC	100	≥ 2	-	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		<b>Choix UE : 1 parmi 2</b>	<b>9</b>													
		Algèbre 1	9		EvC	100	≥ 3	-	-	-	1	E	3h	1	E	3h
		Méthodes aléatoires et déterministes I	9		EvC	100	≥ 2	-	-	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		<b>30</b>														

2	A'	Analyse fonctionnelle	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Calcul différentiel	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Compléments de probabilités	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		TER	6		EvT	0	2	M+S	30'				2	M+S	30'
		<b>Choix "option 1" : 1 parmi 2</b>	<b>6</b>												
		Théorie des corps et algèbre bilinéaire	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Méthodes aléatoires et déterministes II	6												
		EC : Recherche opérationnelle		0.5	EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC : Méthodes Numériques pour EDP 2		0.5	EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		<b>Choix "option 2" : 1 parmi 2</b>	<b>3</b>												
		Découverte des métiers de l'enseignement	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h	1	E	1h
		Initiation à la recherche	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	O	20'	1	O	20'
		<b>30</b>													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

#### REMARQUES :

Les notes des épreuves de la deuxième chance anticipée du S1 ne seront en aucun cas prises en compte dans la délibération du jury lors de la première session, mais reportées à la deuxième session du jury.

## MASTER 2 Mathématiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 48 crédits

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	Anglais	3		EvC	100	≥ 2	-	-	1	O	20'	1	O	20'
		<b>Choix "option 1" : 3 parmi 5</b>	<b>18</b>												
		Analyse mathématique des EDP	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	3h	1	E	3h
		Compléments d'analyse	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	3h	1	E	3h
		Algèbre 2	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	3h	1	E	3h
		Analyse Numérique	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Mathématiques appliquées	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		<b>Choix "option 2" : 1 parmi 2</b>	<b>9</b>												
		Préparation agrégation 1	9		EvC	100	≥ 3	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Cours introductif à la recherche 1	9		EvC	100	≥ 2	-	-	1	O	45'	1	O	45'
		<b>30</b>													

4	A'	<b>Choix combinaison : 1 parmi 2</b>	<b>18</b>												
		Préparation agrégation 2 (C1)	9		EvC	100	≥ 3	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Préparation oral de l'agrégation (C1)	9		EvC	100	≥ 3	-	-	1	O	45'	1	O	45'
		Cours introductif à la recherche 2 (C2)	9		EvC	100	≥ 2	-	-	1	O	45'	1	O	45'
		Cours de lecture (C2)	9		EvC	100	≥ 2	-	-	1	O	45'	1	O	45'
	B'	Stage	12		EvT	0	2	M+S	45'				2	M+S	45'
			<b>30</b>												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale      E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

**REMARQUES :**

Les notes des épreuves de la deuxième chance anticipée du S3 ne seront en aucun cas prises en comptes dans la délibération du jury lors de la première session, mais reportées à la deuxième session du jury.



**SCLV - SERVICE COMMUN  
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ  
Clermont Auvergne

## **MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES**

**Année universitaire 2023 - 2024**

# **LAN SAD - Langues pour étudiants Spécialistes d'Autres Disciplines**

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 12/09/2023

La Vice-Présidente  
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Peyrard', with a long horizontal stroke extending to the right.

Françoise PEYRARD

# INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	<p><b>LCC/LCSH:</b>                      N1: Lynsey GIROIRE                      N2: Alison JOHNSTONE                      N3 Rose-Marie Farwell</p> <p><b>PSSSE:</b>                      N1 Lynsey Giroire                      N2/N3 Fabienne DAUVERGNE</p> <p><b>STAPS :</b>                      Morganne SHELDFORD</p> <p><b>SCIENCES:</b>                      N1 Stéphanie MICHEL</p>	<p>lynsey.giroire@uca.fr                      alison.johnstone@uca.fr                      rosemary.farwell@uca.fr                      lynsey.giroire@uca.fr                      fabienne.dauvergne@uca.fr                      morganne.shelford@uca.fr                      stephanie.michel@uca.fr                      fabienne.dauvergne@uca.fr</p>
Autres langues	<p>Allemand : Mme Stefanie CEELEN                      Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ                      Italien : M. Claudio CHIANCONE                      Néerlandais :                      Portugais : M. Ailton SOBRINHO                      Polonais : M. Piotr ROSOL                      Russe : Olga SHCHETINKOVA</p>	<p>stefanie.ceelen@uca.fr                      rocio.prado@uca.fr                      claudio.chiancone@uca.fr                      ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr                      piotr.rosol@uca.fr                      olga.shchetinkova@uca.fr</p>

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
<b>Assiduité aux CM</b>	
<b>Assiduité aux TD</b>	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
<b>Assiduité aux TP</b>	
<b>Accès à la salle d'examen</b>	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
<b>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
<b>La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

## Master 1/2 LANSAD SCIENCES

		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance			
			Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
<b>MASTER 1 - UE Anglais 3 crédits</b>													
<b>Semestre 1 ou 2</b>	<b>EUPI</b>												
	Ingénierie nucléaire		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Qualité, hygiène, sécurité		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	<b>UFR BIOLOGIE</b>												
	Microbiologie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	<b>UFR MATHÉMATIQUES</b>												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	<b>UFR CHIMIE</b>												
	Chimie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20

MASTER 2 - UE Anglais 3 crédits													
Semestre 1 ou 2	EUPI												
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Ingénierie Nucléaire		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Perception artificielle et robotique</i>		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Mécatronique</i>		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Industrie 4.0</i>		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	<b>Graduate track</b> : Automatique, robotique <i>parcours PAR</i> et Informatique <i>parcours ICS</i>		EvC		≥ 2	M + O		pas de RSE			≥ 2	M + O	0h20
	Traitement du signal et des images		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR MATHÉMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	UFR BIOLOGIE												
Gestion de l'environnement		EvC		2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20	
Microbiologie		EvC		2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20	

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

A\* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre